

FICHE DE PROJET
Mise à jour: 20 juin 2013

INFORMATIONS GENERALES	
Code Projet: 00051368	
TITRE : Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et Promotion des Droits Humains	
Présentation du Projet (un paragraphe):	
<p>Le Plan de Travail Biennal (PTB) 2012-2013 est une fusion des PTA « Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice » et « Promotion des Droits Humains », et est mis en œuvre par le Ministère de la Justice. Il a pour objectifs :</p> <p>A) l'amélioration de l'accès à la justice des populations les plus vulnérables par (i) le maintien du dispositif d'assistance juridique aux détenus vulnérables à travers le Programme des Volontaires des Nations Unies au niveau des principaux établissements pénitentiaires du Niger et des Tribunaux de Grand Instance (TGI) afin d'assurer la continuité d'un service de gratuité dans la défense aux populations vulnérables ; (ii) l'opérationnalisation, la pérennisation et l'extension du dispositif d'assistance juridique aux populations vulnérables ; et</p> <p>B) le soutien à la familiarisation des différents partenaires nationaux aux droits humains pour une meilleure prise en compte dans les programmes nationaux par (i) l'élaboration d'un plan national de promotion et de protection des droits humains ; (ii) le développement et la réalisation de modules de formation des acteurs nationaux en droits humains ; (iii) le renforcement des capacités du Comité National de rédaction des rapports initiaux et périodiques sur l'état de la mise en œuvre des Conventions et Traités ratifiés par le Gouvernement du Niger ; (iv) l'appui aux organisations de la société civile et associations des droits de l'homme pour la conduite des études ou enquêtes thématiques d'autre part.</p>	
SITE D'INTERVENTION	
Territoire national	
DURÉE DU PROJET (PERIODE DE COUVERTURE) : 2012-2013	
Démarrage	Janvier 2012
Date escomptée d'achèvement :	31 décembre 2013
FINANCEMENT 2013	
Budget 2013	948 881 \$
Principales Sources de financement 2013	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD : 661 570 \$ • Union Européenne : 287 311 \$ (330 000 mobilisés en fin 2012 et disponibles en 2013)
Montants total décaissé	<ul style="list-style-type: none"> • 806 460 \$ en 2012 • 113 082,619 \$ US d'avance de fonds au titre du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2013.
Dépenses totales effectuées sur le PTA (cf PBB IPSAS en date du 14 juin 2013)	<ul style="list-style-type: none"> • Budget approuvé : 948 881 U\$ • Dépenses effectives : 148 247 U\$ • Taux actuel de delivery : 16 %

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES	
<p>Cible 1 : Les populations vulnérables continuent à bénéficier de l'assistance juridique de 28 VNU et 13 appelés de service civique national (ASCN) dans les principaux établissements pénitentiaires et TGI :</p> <p>Les VNU juristes continuent depuis le 1^{er} janvier 2013, à apporter l'assistance juridique et judiciaire aux détenus dans les principaux établissements pénitentiaires et Tribunaux de Grande Instance. Ils assurent les séances de permanence juridique dans les cliniques juridiques de l'ANDDH au profit des personnes défavorisées. Dans le cadre de la mise à l'échelle de cette expérience, douze (12) nouveaux VNU juristes ont été recrutés sur Fonds Union Européenne et ont été installés dans leurs lieux d'affectation respectifs au mois de mars dernier.</p> <p>Sur la base des rapports reçus, les statistiques suivantes ont été enregistrées au cours du premier trimestre 2013 : sur les 2497 détenus (condamnés et prévenus) on dénombre 94 femmes et 88 mineurs ; 844 détenus ont bénéficié des séances de permanence juridique et 1161 ont bénéficié des séances de sensibilisation sur leurs droits et devoirs améliorant ainsi les rapports entre les magistrats et les justiciables et la vie en milieu carcéral. 382 demandes de liberté provisoires ont abouti sur les 808 introduites soit un taux de 47,27% ; 626 demandes d'audiences ont été enregistrées pour ces condamnés et prévenus. 411 détenus ont été libérés après avoir purgé leur peine dont 07 femmes et 23 mineurs.</p>	
<p>Cible 3 : Quarante (40) formateurs en justice coutumière sont formés :</p> <p>Deux sessions en faveur de quarante (40) formateurs venus de toutes les régions se dérouleront selon le calendrier suivant : 1^{ère} session du 11 au 14 juin 2013 et 2^{ème} session du 18 au 20 juin 2013. Le résultat atteint sera décliné dans le rapport technique du 2^{ème} trimestre.</p>	
<p>Cible 9 : Soixante (60) magistrats formés sur les questions de drogue, détention préventive, blanchiment de capitaux et le terrorisme :</p> <p>Trois sessions sont prévues : 1^{ère} session du 10 au 13 juin 2013, 2^{ème} session du 17 au 20 juin 2013 et 3^{ème} session du 24 au 27 juin 2013. Le résultat atteint sera décliné dans le rapport technique du 2^{ème} trimestre.</p>	
<p>Cible 10 : Vingt (20) cadres du Ministère de la Justice sont formés en GAR :</p> <p>la formation s'est tenue du 4 au 6 Avril 2013 à Niamey, les vingt (20) cadres du Ministère ont suivi la formation en GAR.</p>	
<p>Cible 11 : Le suivi du PTA est assuré: Une mission composée de deux équipes (Axe 1 : Niamey-Tillabéry, Dosso, Tahoua et Agadez et Axe 2 : Niamey, Maradi, Zinder et Diffa) a été effectuée sur le terrain du 18 au 30 Mars 2013 dans le cadre de l'installation des quatorze (14) nouveaux VNU juristes et du suivi des activités des VNU sur le terrain depuis le 1^{er} janvier.</p>	
<p>Cible 13 : Trois (3) ONG ont reçu un renforcement de capacités en matière promotion et de protection des Droits de l'Homme : Six (6) conférences dans six (6) chefs-lieux de régions ont été organisées et 600 exemplaires de support audio traduits dans les langues haussa et djerma ont été distribués lors des présentations. Ces conférences ont touché au total 527 personnes dont 201</p>	

femmes et 326 hommes dans le groupe cible visé.

Cible 19 : Deux VNU juristes mobilisés pour appuyer le Ministère de la justice dans la Rédaction de deux rapports aux organes de traités : Autorisation attendue pour le 20 juin 2013 et la date probable du début de contrat le 24 juin 2013.

Cible 20 : le rapport sur la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, disponible : un Atelier d'orientation a eu lieu du 3 au 4 Avril 2013 : formation des capacités des membres du comité interministériel sur le contenu de la Convention contre la Torture et son protocole ainsi que sur les techniques de rédaction du rapport.

Cible 23 : Le PTB est audité en 2012 et 2013 :
Le rapport d'audit de l'exercice 2012 du projet réalisé en mars 2013 est disponible.

CONTRAINTES ET OPPORTUNITES

Contraintes

- Lenteur observée au niveau des parties responsables dans planification et la mise en œuvre des activités.

Opportunités

- Le projet est innovant et a déjà servi à mobiliser des ressources auprès de Partenaires comme l'Union Européenne. Le concept du projet peut être répliqué et porté à l'échelle, afin de satisfaire une demande croissante.